

## Fleet Manager

 21 h  735,00 €

### Public

Toute personne qui gère ou va être appelée à gérer un parc de véhicules au sein d'une entreprise.

### Objectifs

- Optimiser le coût économique, fiscal et social de la gestion d'une flotte de véhicules ;
- Maîtriser les aspects juridiques et fiscaux ;
- Comprendre la logique RH.

### Analyse stratégique des coûts

- Financement de l'achat : fonds propres ou crédit bancaire « classique » ? ;
- La location-financement : leasing financier et opérationnel ;
- La location long terme ;
- Le leasing transfrontalier ;
- Les éléments à inclure ou exclure dans les contrats de leasing et de renting ;
- Les contrats d'entretien ;
- Analyse des postes de coûts liés à l'utilisation des véhicules ;
- Influence des coûts sur la trésorerie ;
- Le leasing transfrontalier ;
- Organisation administrative et comptable.

### Aspects psychologiques et GRH des véhicules de fonction

- La mode « véhicule de fonction » ;
- La partie salariale ;
- Un outil de motivation ;
- Image de la société.

### Assurances – Risk management

- Les composantes du coût d'un contrat d'assurances ;
- Modèle d'optimisation sur base statistique afin de déterminer la franchise, le propre risque, les garanties ;
- Prévention.

### Aspects juridiques et fiscaux

- Impôts directs : déductibilité dans le chef de la société et taxation du bénéficiaire – régime du remboursement des frais de déplacement au personnel ;
- TVA : régime de la TVA appliquée aux véhicules : déduction totale et partielle – impact fiscal lors de la revente du véhicule – TVA et avantage en nature ;
- Autres impôts indirects : taxes de circulation et de mise en circulation, fiscalité verte... ;
- ONSS et véhicule de fonction ;
- Car policy ;
- Les responsabilités civiles et pénales en cas d'accident et d'amendes roulage.

## Informations pratiques

- **Droit d'inscription**  
735,00 €  
 Cette formation est agréée "chèques formation".
- **Horaires**
  - 📍 Liège
    - Du 21 janvier 2026 au 18 mars 2026  
De 18h30 à 21h30
  - 📍 Villers-Le-Bouillet
    - Du 2 juin 2026 au 16 juin 2026  
de 9 à 17h
- **Certificat - Attestation**  
Attestation de participation
- **Aides sectorielles à la formation**  
Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)